

Présentation du territoire*

Territoire rural et vieillissant

430 018

habitants

19

cantons

2 grandes communes

Poitiers et Châtelleraut, qui regroupent plus de 115 000 habitants (soit 27% des habitants du département)

19
intercommunalités

280
communes

96 % des communes
96% des communes (seules 12 communes comptent plus de 5000 habitants)

14,1 % des habitants
vivent sous le seuil de pauvreté
(à 60% - moyenne nationale 13,7%)

25,5% des habitants
ont plus de 60 ans, soit environ 110 000 personnes
(moyenne nationale 22,4%)

* Chiffres INSEE 2012

2

**SIGNATAIRES
CIF-SP**

MSA Sèvres Vienne

1

ÉQUIPE CITOYENNE

**Équipe des bénévoles
auprès des personnes âgées
à domicile -
Fondation Claude Pompidou**

RÉSEAUX NATIONAUX SIGNATAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Adoma, Agence Nationale des Chèques Vacances, AGIR abcd, ANR La Poste et Orange, COS - Au service de l'autonomie, Croix-Rouge française, Fédération d'Entraide Protestante (FEP), Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), Fédération Nationale des Directeurs d'Établissements et services pour Personnes âgées (FNADEPA), Fédération Nationale des Réseaux Gériatologiques (FNRG), Fédération Nationale Familles Rurales, Fondation de l'Armée du Salut, France Alzheimer, France Bénévolat, Génération Mouvement (Les aînés ruraux), Grands Parrains, Groupe Klésia (Klesia Retraite Arrco, Klesia Retraite Agirc et Carcept), Groupe Siel Bleu, HUMANIS, La Poste, Les petits frères des Pauvres, Les Restos du Cœur, Malakoff Médéric (Retraite AGIRC), Mouvement des Chrétiens Retraités (MCR), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Réseau Francophone Villes amies des Aînés, Secours Catholique, Société de Saint-Vincent-de-Paul, UFCV, Union Française des Œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), Union Nationale ADMR, Union Nationale de l'Aide à domicile (UNA), Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Union Nationale des Bistrot Mémoires (UNBM), Union Nationale des Instances de coordination, Offices de Retraités et de Personnes Agées (UNIORPA), URIOPSS, Unis-Cité.

Étapes

Rencontre des initiateurs

Lancement de la coopération
départementale

Réunion du comité technique

1^{ère} session de formation socle

2^{ème} coopération locale

Février
2015

Mai
2015

Juin
2015

Déc.
2015

Mars
2016

À l'initiative du CIF-SP
et de la MSA, en présence
d'acteurs locaux

Organisée par la MSA
et le conseil départemental,
avec 50 organisations

Composé de Fédération des
centres sociaux, CARSAT,
Siel Bleu, conseil départemental,

MSA, MAIA, ARS, CIF-SP et CCAS
Dispensée par le CIF-SP et Siel
bleu auprès de 17 participants

Organisée à Poitiers et regroupant
200 personnes

Modalités de fonctionnement

GOVERNANCE CHOISIE (comité de pilotage/coopération départementale, fréquences de réunions et constitution des instances de gouvernance, acteurs et partenaires institutionnels...)

- Animation de la coopération départementale : MSA Sèvres-Vienne et Conseil Départemental
- Coopération départementale : conseil départemental, MSA, CIF-SP, ARS, Siel Bleu, MAIA, Itinéraire Santé, CARSAT, Fédération des centres sociaux, AGIRC ARRCO... / Tous les 3 mois

ÉCHELLE TERRITORIALE (territoires clics, bassins de vie...)

4 territoires définis via les chartes des solidarités avec les aînés, le Contrat Local de Santé des communautés de communes du Montmorillonnais et du Lussacois et le Grand Poitiers. À venir, la ville de Châtellerauld et le territoire du Vouglaisien.

Feuille de route de la coopération

- 1^{ère} PRIORITÉ : Faire connaître les actions de lutte contre l'isolement sur l'ensemble du territoire en lien avec le référentiel MAIA
- 2^{ème} PRIORITÉ : Déploiement et découpage territorial de la coopération
- 3^{ème} PRIORITÉ : Préciser les valeurs et principes de la coopération départementale de la Vienne
- 4^{ème} PRIORITÉ : Déployer des sessions de formation socle

Premières réalisations

- ◆ Définition et partage de la gouvernance et de la stratégie de la coopération.
- ◆ Organisation de deux sessions de formation : 3 jours de formation dont ½ journée sur « Rester actif ».
- ◆ Territorialisation en cours avec plusieurs coopérations locales à venir.
- ◆ L'axe communication en développement (organisation de temps forts notamment).

Leviers et freins



Unanimité de l'importance de la cause

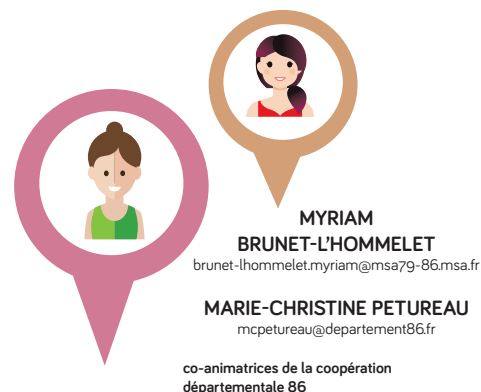


Découpage territorial non homogène

Légitimité territoriale des porteurs de la démarche

Soutien des pouvoirs publics

Convergence de la volonté de plusieurs acteurs



1/ Comment est née la coopération ?

Le Conseil départemental pilotait depuis plusieurs années une coordination gérontologique, qui regroupait les caisses de retraites, les CLIC et les réseaux gérontologiques. La MSA Sèvres Vienne a proposé au département de s'impliquer dans la lutte contre l'isolement notamment en s'appuyant sur la coordination gérontologique. C'est comme cela que la co-animation est née.

2/ Pourquoi avoir choisi cette échelle de travail territoriale ?

Le comité technique de la coopération départementale a souhaité s'appuyer sur des espaces de coopérations infra départementaux déjà existants. Des chartes MSA et des CLS ayant déjà été développées sur le département, il existait des lieux de proximité et de convergence des initiatives tout à fait appropriés.

3/ Pourquoi avoir choisi ce mode de travail ?

L'objectif de notre gouvernance est double : le découplage des actions et le co-portage de la mobilisation. La mise en place d'un comité restreint permet cela, notamment car il représente un véritable échantillon de la coopération départementale plénière. De plus, en terme pratico-pratique, il y a une meilleure réactivité au sein d'un comité composé de moins de 10 acteurs qu'au sein d'une coopération de 50 acteurs ! ◆